



Le Mag

Boissise-le-Roi • Orgenoy



LES PROJETS DE LOGEMENTS :
ZAC ORGENOY-EST PHASE 1 B
ET OAP 2

P 7

ÉCOLE CHÂTEAU VILLARD :
LES TRAVAUX SONT LANCÉS !

P 8

ATELIER INFORMATIQUE
POUR LES SENIORS

P 24



Magazine municipal d'informations
www.mairie-boissise-le-roi.fr

Octobre - Novembre - Décembre 2026 / N°25

Sommaire

2 Sommaire

3 Édito

4-6 Démocratie locale

- Les décisions du conseil municipal
- Le correspondant défense
- Remise des médailles du travail
- Cérémonie du 11 novembre
- Madame le Maire en direct
- Engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)

7-10 Cadre de vie

- Les projets de logements
- École Château Villard : les travaux sont lancés !
- Des réalisations au service du quotidien
- Entretien de la commune et bonnes pratiques
- Le belvédère retrouve son éclat
- Nouveau parcours visiteur à la Prairie Malécot
- Le saviez-vous ? Solidarité pour la forêt de Fontainebleau

11-14 Vie de la commune

- Le marché de Noël
- Le loto du Téléthon
- Bienvenue à notre nouveau pharmacien
- Merci à M. Baptiste SCEAUX
- Retour en images

14 État Civil

- En mémoire de Jean MISKYW

14 BIENVENUE À...

- Nouvelle activité à Boissise-le-Roi

15-16 Enfance & Jeunesse

- Les CE2 et les CM2 à l'honneur
- Rentrée scolaire 2026
- Les services périscolaires
- Le comité de la jeunesse en action

17-22 Culture & sport

- La bibliothèque municipale
- La bibliothèque recherche des bénévoles !
- 10 ans d'amitié entre Boissise-le-Roi et Alvelos
- Le gala de danse de fin d'année
- Le guide des associations 2026/2027
- Fête de la musique
- Communiqué des associations

23-25 Santé & Solidarité

- Centre Communal d'Action Sociale
- Colis de fin d'année ou repas festif ? À chacun son choix !
- Aide au chauffage : dépôt des demandes
- Les ateliers seniors 2027
- Collecte de jouets
- Inscriptions sur le registre nominatif
- Monoxyde de carbone : adoptez les bons réflexes

26 Divers

- État de catastrophe naturelle : que faire en cas de dommages ?

27 Agenda

28 Infos pratiques

Vacances de la Toussaint :

Fin des cours : samedi 17 octobre

Reprise des cours : lundi 2 novembre

Vacances de Noël :

Fin des cours : samedi 19 décembre

Reprise des cours : lundi 4 janvier

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Véronique CHAGNAT, Maire de Boissise-le-Roi

RÉDACTION ET PHOTOS :

Comité de Communication de la mairie de Boissise-le-Roi

IMPRESSION :

Imprimé sur papier PEFC

Imprilith, 5, rue de la Croix Blanche, 77310 Pringy

DISTRIBUTION : élus de la majorité

TIRAGE : 1830 exemplaires



MLMD

Madame Le Maire en Direct

Sans rendez-vous, les samedis de 9h30 à 11h30

17 octobre • 21 novembre • 19 décembre

Conseil municipal

Jeudi 17 décembre 2026



Conseil communautaire



Lundi 16 novembre 2026

Lundi 14 décembre 2026

Édito

Information aux lecteurs

Chers Régiboissiens et chers Urluquois,

Les épisodes de chaleur précoce et de canicule que nous avons connus, dès le mois de mai dernier illustrent les défis posés par le changement climatique. Au-delà de l'inconfort qu'ils génèrent, ces fortes chaleurs représentent un véritable enjeu de santé publique, en particulier pour les personnes vulnérables.

Face à ces situations, notre commune reste pleinement mobilisée. Les services municipaux, les élus et les acteurs locaux veillent à accompagner les administrés identifiés et à mettre en œuvre les dispositifs nécessaires. Mais aucune action publique ne peut remplacer la solidarité de proximité qui fait la force de notre village.

Un simple appel, une visite ou l'attention portée à une personne que l'on sait isolée peuvent faire toute la différence. Ces gestes de bienveillance, souvent discrets, sont le reflet des valeurs qui nous rassemblent et qui donnent tout son sens à la vie en communauté.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de la direction de l'EHPAD « Le Village » qui spontanément nous proposent à chaque épisode caniculaire d'accueillir nos administrés les plus vulnérables dans un salon climatisé.

J'ai fait le choix de maintenir l'ouverture de nos écoles lors de la seconde vague de chaleur, afin qu'aucune famille de notre commune ne se retrouve en difficulté faute de solution de garde. Des espaces rafraîchis ont été aménagés dans chacun des groupes scolaires, permettant aux enfants d'y accéder à tour de rôle pour mieux supporter les fortes températures.

Si cette organisation ne constituait pas une réponse idéale face à des conditions climatiques exceptionnelles, elle a néanmoins permis d'accueillir les élèves dont les parents ne pouvaient faire autrement, tout en laissant la possibilité aux autres familles de garder leurs enfants à domicile.

Les derniers mois de l'année seront également l'occasion de partager de nombreux rendez-vous associatifs et festifs. Je vous invite à y participer nombreux, afin de faire vivre ces moments de convivialité qui renforcent les liens entre les générations et contribuent au dynamisme de notre territoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente fin d'année, placée sous le signe de la solidarité, de la sérénité et de l'engagement collectif.

Votre Maire

Véronique CHAGNAT
Maire de Boissise-le-Roi
Vice-Présidente de la CAMVS





LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2026 : une sélection des délibérations

- **Désignation du correspondant défense :**
M. Patrick GRANDVILLEMIN assurera les fonctions de correspondant Défense. *Adopté à l'unanimité.*
- **Tarifs des concessions du cimetière :**
Les tarifs des concessions du cimetière sont revalorisés. Le nouveau tarif est appliqué à compter du 1er juillet 2026. *Adopté à la majorité.*
- **Tarifs des locations de salles :**
Les tarifs des locations de salles sont revalorisés. Le nouveau tarif est appliqué à compter du 1er juillet 2026. *Adopté à l'unanimité.*
- **Fixation des droits de photocopies, de place, et des redevances d'occupation temporaire du domaine public communal.** Les tarifs sont appliqués à compter du 26 juin 2026. *Adopté à l'unanimité.*
- **Tarifs des services périscolaires**
La revalorisation des tarifs des activités périscolaires s'applique à compter du 1er septembre 2026. *Adopté à l'unanimité.*
- **Tarifs école de musique et de danse**
Réévaluation des tarifs de musique et danse. La nouvelle grille de tarifs est applicable à compter du 1er septembre 2026. *Adopté à l'unanimité.*

Les nouveaux tarifs sont consultables sur le site internet de la commune.

- **Dénomination de deux voies de l'OAP "Les Jardins"**
Le projet comprend, dans sa première phase, la création de deux voies qui porteront les noms de rue Simone Veil et rue Olympe-de-Gouges. *Adopté à l'unanimité.*

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site internet :

<https://www.mairie-boissise-le-roi.fr/votre-mairie/conseil-municipal/>

LE CORRESPONDANT DÉFENSE



UN RELAIS ENTRE LA NATION, LES ARMÉES ET LES CITOYENS

Chaque commune désigne un Correspondant Défense, élu municipal chargé de faire vivre le lien entre les citoyens et les Armées.

Ses missions sont notamment de :

- Informer les habitants sur les questions de défense et de citoyenneté ;
- Sensibiliser les jeunes au recensement citoyen, promouvoir le Service National Universel (SNU) et les possibilités d'engagement dans la réserve opérationnelle ;
- Entretenir le devoir de mémoire en participant aux cérémonies patriotiques et en soutenant les associations d'anciens combattants
- Favoriser la transmission des valeurs républicaines auprès des jeunes générations
- Transmettre les valeurs de citoyenneté et d'engagement auprès des jeunes générations.

Par son action, le Correspondant Défense contribue à renforcer le lien Armée-Nation et à promouvoir les valeurs d'engagement, de solidarité et de citoyenneté.

REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Le vendredi 19 juin 2026, Madame le Maire, accompagnée d'élus, notamment Grégory MONIN et Pascal OUDOIRE, a eu le plaisir de mettre à l'honneur plusieurs récipiendaires.

Ont été distingués pour leur parcours professionnel marqué par l'engagement, la compétence et la fidélité au service de leur activité :

- M^{me} Gaëlle BABOEUF - médaille Argent (20 ans)
- M^{me} Françoise LEFEBVRE - médaille Vermeil (30 ans)
- M^{me} Christelle TEPPAZ, M. Jean-Luc MARCUS et M. Stéphane PATRY médaille Or (35 ans)
- M. Philippe RINGUET - médaille Or (35 ans) et Grand Or (40 ans)
- M^{me} Dominique DEMETER, M. Gérard MACHADO et M. Olivier PROT - médaille Grand Or (40 ans).

La cérémonie s'est déroulée en présence de leurs proches, dans une atmosphère chaleureuse.

La municipalité adresse ses plus sincères félicitations à l'ensemble des médaillés.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre est une journée de mémoire et de recueillement. Elle commémore l'Armistice de 1918 et rend hommage à tous les Morts pour la France.

La municipalité invite l'ensemble des habitants, les anciens combattants, les porte-drapeaux, les associations, les jeunes et les élus à participer à cette cérémonie.

« Le souvenir est un devoir. La transmission est une responsabilité. »

Ouverture exceptionnelle de la mairie

Le service Accueil vous ouvrira ses portes de 9h à 12h les samedis :

- 17 octobre 2026
- 21 novembre 2026
- 19 décembre 2026

Profitez de ces matinées pour déposer vos dossiers, retirer vos documents ou obtenir des renseignements en toute sérénité.

⚠ Attention : seul le service Accueil sera ouvert lors de ces permanences (les autres services administratifs resteront fermés).



Votre maire à votre écoute !

Posez vos questions, partagez vos idées, échangez sur vos projets ou vos préoccupations.

Un moment privilégié de proximité et de dialogue.

MADAME LE MAIRE
en direct

SANS RENDEZ-VOUS



SAMEDI

17 OCTOBRE 2026
21 NOVEMBRE 2026
19 DÉCEMBRE 2026



9h30 à 11h30

Ensemble, faisons avancer notre commune !



ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS (EDPM)

BIEN CIRCULER EN TROTINETTE* DANS L'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE



1 SEULE PERSONNE PAR ENGIN



14 ANS MINIMUM



ASSURANCE OBLIGATOIRE



VITESSE LIMITÉE À 25 KM/H



TROTTOIRS INTERDITS



CASQUE AUDIO INTERDIT



RAPPEL : Les EDPM sont soumis au Code de la route.
Le non-respect met en danger les usagers et vous-même.
*Et toutes catégories d'engins de déplacement personnel (EDPM)

Arrêté préfectoral n°2026 CAB SESR 987 rendant obligatoire de jour comme de nuit, en et hors agglomération :

- Le port du casque de protection conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle et attaché
- Le port d'un gilet de haute visibilité conforme à la réglementation (équipement auto réfléchissant) pendant toute la durée de circulation.

LES PROJETS DE LOGEMENTS : ZAC ORGENOY-EST PHASE 1 B ET OAP 2

Deux secteurs de la commune sont actuellement concernés par des opérations de logements : la phase 1B de la ZAC Orgenoy-Est et la première tranche de l'OAP 2 « Les Jardins ». Voici un point d'étape sur ces deux projets.

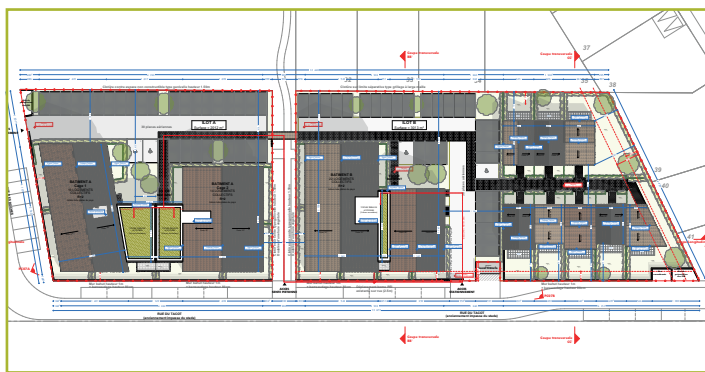
Phase 1B de la ZAC Orgenoy-Est

La phase 1B de la ZAC Orgenoy-Est couvre une superficie de 2,5 hectares, entre l'ancien site des services techniques municipaux et la RD 24 (rue de la Ferté-Alais).

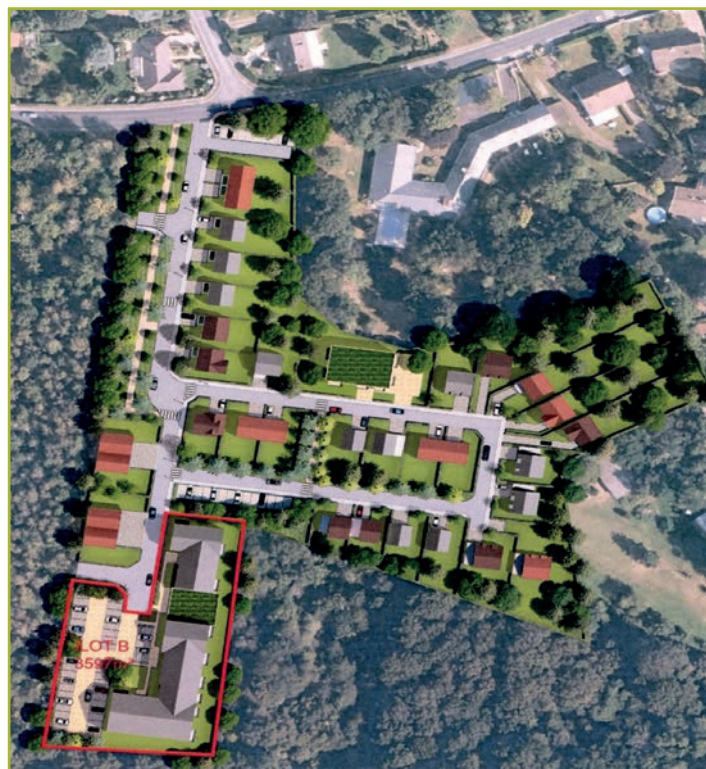
Le programme comprend **104 logements**, répartis de la manière suivante :

- **52 logements locatifs sociaux en collectif et 8 logements à loyers intermédiaires en individuel**, dont l'achèvement des travaux est prévu pour la rentrée 2028 ;
- **44 maisons individuelles en accession à la propriété**, dont les premiers permis de construire viennent d'être délivrés. Les premières livraisons de maisons sont prévues pour la rentrée 2027.

Trois voies ont été créées pour desservir ces constructions : la rue du Tacot, la rue des Roches et la rue des Tailleurs de Pierres.



Lotissement « Les Jardins » (OAP 2)



Située rue de Ponthierry, l'OAP 2 s'étend sur le secteur nommé « Bois aux Bouleaux » et est divisée en deux tranches de réalisation.

Le lotissement « Les Jardins » constitue la première tranche de ce programme, sur une superficie de 2,2 hectares.

Le programme comprend **75 logements** :

- **45 logements locatifs sociaux en collectif**
- **30 maisons individuelles en accession à la propriété.**

La livraison de ces logements est prévue pour la rentrée 2028.

Deux voies ont été créées pour desservir ces constructions : la rue Simone-Veil et la rue Olympe-de-Gouges. La deuxième tranche de l'OAP n'est pas encore programmée.

TRAVAUX

✓ ÉCOLE CHÂTEAU VILLARD : LES TRAVAUX SONT LANCÉS !

Comme annoncé, les travaux de rénovation et d'extension du groupe scolaire Château-Villard ont commencé au début du mois de juillet.

Ce projet d'envergure, représentant un investissement de plus de 4 millions d'euros, permettra d'offrir aux élèves et aux équipes éducatives un cadre d'apprentissage plus moderne, plus confortable et plus performant.

Les travaux comprennent notamment :

- La création de 3 nouvelles classes pour accompagner l'évolution des effectifs
- L'amélioration des performances énergétiques du bâtiment grâce à une isolation par l'extérieur et à la géothermie
- L'aménagement de deux cours oasis, plus végétalisée et adaptée aux fortes chaleurs
- La modernisation des espaces existants afin d'améliorer les conditions d'accueil

Pendant toute la durée du chantier, l'école continue d'accueillir les élèves. La municipalité, en lien avec les entreprises intervenantes et l'équipe enseignante, met tout en œuvre pour garantir la sécurité des enfants et limiter les nuisances.

Nous vous informerons régulièrement de l'avancement des travaux dans les prochains numéros du magazine d'informations municipales.



FINANCEURS :

CAMVS :
92 000 €

Fonds vert - France Nation verte :
880 180 € (école) et 187 911 € (parking)

ADEME :
25 130 € (études géothermie)
68 133 € (géothermie) - En attente de notification

SASU FNCCR - territoire d'énergie - ACTEE :
32 500 €

Région IDF :
495 487,50 € (école) - 254 512,50 € (parking) - soit 750 000 €

Département 77 :
108 912 € (école) - 191 088 € (géothermie) - soit 300 000 €



✓ DES RÉALISATIONS AU SERVICE DU QUOTIDIEN



La commune continue d'investir dans l'entretien et la valorisation de son patrimoine afin d'offrir des équipements de qualité et de garantir la sécurité de tous.

Plusieurs travaux ont ainsi été réalisés ces derniers mois :

- Rue du Château : Réfection et mise en sécurité du mur.
- Salle des Fêtes : Réfection de la toiture.
- École Château-Villard : Réfection du bardage du préau.
- Voirie : Travaux d'entretien et de réparation réalisés rue de Meursault, rue des Vignes et rue de Ponthierry.

Ces travaux ont été réalisés pour un montant global de 206 000 €.

ENTRETIEN DE LA COMMUNE ET BONNES PRATIQUES

BALAYAGE DES VOIRIES :

Vendredi 4 décembre - Secteur 1 : Rue de la Ferté Alais, rue de Faronville, rue d'Aillon, rue du Château, rue de Ponthierry, rue de l'Église, rue du Bel Air.

Vendredi 11 décembre -Secteur 2 : Résidence Valbois, allée de la Corniche, impasse des Pluviers, impasse des Courlis, rue des Vives Eaux, boulevard de Seine, rue Nouvelle, allée des Pervenches, allée des Jonquilles et allée des Violettes.

Vendredi 18 - Secteur 3 : Résidence la Maisonnaie des Vignes, rue du Clos Bouquet, rue des Vignes, rue du Boissonnet, rue du Pressoir, rue des Grés, rue du Donjon, rue de la Fontaine, allée des Chênes, allée des Ormes, allée des Érables, allée des Saules, rue Millet, rue Corot, rue Watteau et rue Cézanne.

Vendredi 25 - Secteur 4 : Hameau d'Orgenoy : Rue du Petit Clos, rue du Moulin de Montgermont, rue des Fleurs, impasse de la Planche Coutant, rue de la Planche Coutant, impasse des Meulières, rue des Bleuets, route de Perthes (jusqu'à la déchetterie), chemin de Faronville, rue de la Sellerie, rue du Gâtinais, rue du Poirier-Saint-Jean, rue du Stade, impasse des Tilleuls, rue de la Plaine, chemin de la Folie, square des Chênes, impasse du Stade, impasse du Verger, rue de Posina.

Pour garantir l'efficacité du nettoyage, nous vous remercions de bien vouloir éviter de stationner vos véhicules sur la chaussée aux dates prévues dans votre secteur.



NUISANCES SONORES

TRAVAUX BRUYANTS : QUELS HORAIRES RESPECTER ?

Bricolage et jardinage : respectons la tranquillité du voisinage

Ces horaires s'appliquent à tous les travaux réalisés par ou pour les particuliers, qu'ils soient effectués par vous-même ou par une entreprise (jardinier, paysagiste, élagueur, artisan...).

DU LUNDI AU VENDREDI	LE SAMEDI	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
8h - 12h	9h - 12h	10h - 12h
14h - 19h	15h - 19h	

EN DEHORS DE CES HORAIRES, L'UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS BRUYANTS EST INTERDITE.

Merci à chacun de veiller au respect de la tranquillité du voisinage.



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Il est interdit de brûler des déchets verts, végétaux secs ou humides tout au long de l'année, que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin (Arrêté municipal 2021-60 du 7 octobre 2021).

Solutions alternatives : compostage, collecte du SMITOM ou dépôt en déchetterie.

NOUVEAU PARCOURS VISITEUR À LA PRAIRIE MALÉCOT

Inauguré par le Département de Seine-et-Marne, le 4 juin 2026 en présence de nombreux élus locaux, le nouveau parcours visiteur propose des cheminements plus variés avec notamment une traversée de la zone de prairies, la découverte du site grâce à des nouveaux panneaux d'accueil.

Madame le Maire, dans son allocution, a rappelé l'importance de préserver et de valoriser ce patrimoine naturel remarquable, véritable refuge pour la biodiversité locale et lieu privilégié de découverte de la nature.

Tout au long de votre visite, laissez-vous guider par Lysa et son cheval bleu au fil d'un parcours conté et découvrez la légende de la Prairie Malécot.



LE BELVÉDÈRE RETROUVE TOUT SON ÉCLAT

Le Département de Seine-et-Marne a rénové le belvédère de la rue des Vives Eaux, plus connu sous le nom de « ponton aux canards ».

Le platelage en bois de la plateforme a été remplacé et les aménagements nécessaires réalisés afin de garantir la sécurité des usagers.

Ces travaux contribuent à préserver ce lieu apprécié des promeneurs et à améliorer le cadre de vie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

SOLIDARITÉ POUR LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

À la suite des incendies qui ont durement touché la forêt de Fontainebleau, la Fondation du patrimoine a lancé une campagne de dons afin de contribuer à sa restauration.

Chacun peut contribuer à préserver ce site pour les générations futures. Pour faire un don :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/sauvons-la-foret-de-fontainebleau-/105641>

BIENVENUE À NOTRE NOUVEAU PHARMACIEN

La pharmacie de Boissise-le-Roi accueille un nouveau pharmacien !

M. Salim HAUPERT prend désormais la suite de M. Baptiste SCEAUX. Il poursuit l'activité de l'officine sous le nom de **Pharmacie du Roi**.

La Municipalité lui souhaite la bienvenue dans notre commune et lui adresse tous ses vœux de réussite dans cette nouvelle aventure professionnelle.

Pharmacie du Roi

37 Rue du Château, 77310 Boissise-le-Roi

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h 30

Le samedi : 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 18 h 30

Tel 01 60 65 60 65 - Pharmacienduroi77@gmail.com



MERCI À M. BAPTISTE SCEAUX

Après 17 années consacrées aux Régiboissiens, depuis son installation à Boissise-le-Roi en 2009, M. Baptiste SCEAUX tourne aujourd'hui une nouvelle page en transmettant sa pharmacie.

Installée à ses débuts rue des Vignes, la pharmacie a ensuite connu une nouvelle évolution en 2018, avec la construction de nouveaux locaux rue du Château, permettant d'agrandir et de développer l'officine pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Au fil de ces 17 années, M. Baptiste SCEAUX aura ainsi accompagné de nombreux Régiboissiens et Urluquois, participant pleinement à la vie et aux services de proximité de notre commune.

La Municipalité tient à le remercier chaleureusement pour toutes ces années au service des habitants et lui adresse ses meilleurs vœux de réussite dans ses nouveaux projets.

LE MARCHÉ DE NOËL

La magie de Noël s'invitera à Boissise-le-Roi le dimanche 29 novembre 2026, de 10 h à 17 h, à la salle des fêtes, à l'occasion du traditionnel Marché de Noël.

Tout au long de la journée, les visiteurs pourront découvrir les créations et les produits proposés par les exposants, partager un moment convivial autour d'un vin chaud ou d'un chocolat chaud, et profiter d'un food truck présent sur place.

Les plus jeunes auront le plaisir de rencontrer le Père Noël, présent toute la journée, de réaliser une photo souvenir avec lui et de participer à un atelier de dessins ou de lettres au Père Noël.

L'entrée et le parking sont gratuits pour les visiteurs.

Les exposants souhaitant participer peuvent réserver un emplacement au tarif de 10 €, comprenant une table et deux chaises.

Contactez la mairie.



LE LOTO DU TÉLÉTHON

Le samedi 31 octobre 2026, la commune vous donne rendez-vous à la salle omnisports pour son loto organisé au profit du Téléthon.

Ouverture des portes à 19h30.

RETOUR EN IMAGES

Cette rubrique illustre la richesse de la vie associative et les événements de la commune. Nous remercions les associations ainsi que les élus qui nous transmettent leurs clichés et contribuent ainsi à partager ces moments avec tous les habitants.



*Tournoi de football Challenge Bollée,
du 23 au 25 mai*



*Loto caritatif USBO Judo,
le 30 mai*



Festival de folklore AFP et exposition auto-moto, le 7 juin



Passage des roues RSCBO, les 4 et 5 juillet



Ciné plein air, le 28 août

Retrouvez les albums sur le site internet de la commune : www.mairie-boissise-le-roi.fr/bienvenue/albumsphotos/



Théâtre Cie du Proscénium, le 30 mai



*28^{ème} Salon de peinture
et sculpture Artissime, le 6 juin*



Audition de l'école municipale de musique, le 20 juin

ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès ne sont pas publiés systématiquement dans Le Mag. Conformément à la réglementation en vigueur, leur publication est soumise à l'accord des personnes concernées ou de leur famille.

Le Conseil Municipal

Souhaite la bienvenue à...

Laly MERLO née le 21 avril 2026 à Melun

Félicite les heureux mariés...

Alexandre VAILLANT et Séverine VIEIRA, le 13 juin 2026

Kevin CARPAYE et Syliane BICKO, le 26 juin 2026

Etienne RIBY et Alizée THIERY, le 4 juillet 2026

Brice AUGUSTYN et Mathilde DUQUESNE, le 4 juillet 2026

Abel BOUNSENE et Vassana MATHOUCHANH, le 13 juillet 2026

Fabien CREDALI et Malaurie VERDIER, le 22 août 2026

Alexis CONSTANT et Ornella AMATORE, le 24 août 2026

Assure de sa sympathie les familles éprouvées par le décès de...

Robert BOGAERT le 16 avril 2026 à Champcueil

Henri KAUFFMANN le 18 avril 2026 à Saint-Fargeau-Ponthierry

Imane Taous AIT BRAHAM le 23 juin 2026 à Boissise-le-Roi

Jean MYSKIW le 26 juin 2026 à Melun

Claude PILON le 15 juillet 2026 à Saint Fargeau Ponthierry

Denise DELRIEU veuve OUDOIRE le 22 juillet 2026 à Boissise-le-Roi

Huguette DESPATIS veuve BINET le 24 juillet 2026 à Melun

Jeannine DUBUISSON veuve FOSSARD le 27 juillet 2026 à Brie-Comte-Robert

Dominique TRIFIGNY le 1er août 2026 à Créteil

Georges PETIT décédé le 20 août 2026 à Fontainebleau

EN MÉMOIRE DE JEAN MISKYW

Jean MISKYW a consacré de nombreuses années au service de notre commune et de ses habitants.

En 1983, il devint le premier policier municipal de Boissise-le-Roi. Dans le cadre de ses fonctions, il accompagnait notamment les entrées et sorties des élèves des écoles.

Au fil des années, beaucoup d'entre eux lui ont offert des dessins en témoignage de leur affection.

Ancien combattant de la guerre d'Algérie, il était profondément attaché au devoir de mémoire et à rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la France.

Pendant 11 ans, il a partagé avec enthousiasme le plaisir du chant au sein de la chorale Artissime. Président d'honneur du Conseil des Sages, il a mis son expérience et sa connaissance de la commune au service de l'intérêt général. Il a également consacré beaucoup de son temps à la vie de la paroisse, en tant que sacristain de l'église Saint-Denis.

Son sourire, sa disponibilité et sa bienveillance resteront gravés dans le souvenir de celles et ceux qui ont eu la chance de le connaître.

La municipalité salue avec émotion son engagement au service de Boissise-le-Roi, et adresse ses plus sincères condoléances à son épouse, à sa famille et à ses proches.



BIENVENUE À

Nouvelle activité à Boissise-le-Roi



LOCATION DE COSTUMES ET DÉGUISEMENTS

01 86 10 06 47

ledressingimaginaire@gmail.com

@ledressingimaginaire

1 place de l'église
Boissise-Le-Roi, 77310

LES CE2 ET LES CM2 À L'HONNEUR



Les cérémonies organisées le 19 juin à l'école Château-Villard et le 1er juillet à l'école Malraux ont permis de féliciter les élèves pour leur investissement.

Les CE2 ont reçu leur permis piéton, tandis que les CM2 se sont vu remettre leur permis vélo ainsi qu'un kit de rentrée comprenant une calculatrice, le livret du petit citoyen et une documentation de sensibilisation au harcèlement scolaire, pour les accompagner dans leur entrée au collège.

RENTREE SCOLAIRE 2026



Le mardi 1er septembre, les élèves ont retrouvé le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire. Madame le Maire et les élus se sont rendus dans les classes afin de souhaiter aux élèves, aux enseignants et aux ATSEM une belle année, riche en découvertes et en réussites.

La municipalité remercie également les équipes d'animation et l'ensemble des agents mobilisés pour leur engagement au quotidien.

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Dans un contexte marqué par la baisse des dotations de l'État et l'augmentation du coût de la vie, la municipalité a réajusté la tarification des services périscolaires.

Parallèlement, un nouveau règlement a été élaboré pour répondre au mieux aux besoins des parents et à l'accroissement de l'effectif des enfants accueillis. Il vise à simplifier les relations avec le service périscolaire en précisant notamment, les horaires, les nouvelles modalités d'inscription pour les mercredis et les vacances scolaires. Il ouvre, en outre, la possibilité d'effectuer les paiements par prélèvement automatique.

L'ambition de la commune reste celle de garantir un accueil de qualité pour les enfants dans un cadre sécurisé. Elle porte une attention particulière au recrutement de personnels qualifiés afin d'assurer le meilleur accompagnement possible des enfants.

LE COMITÉ DE LA JEUNESSE EN ACTION

SENSIBILISATION, CONVIVIALITÉ ET ENGAGEMENT AU CŒUR DES PROJETS DES JEUNES

LA POUBELLE JAUNE FAIT SON SHOW : Le mercredi 20 mai, les participants ont relevé le défi de réaliser des créations originales à partir de déchets recyclables. Imagination et créativité ont permis de donner une seconde vie aux matériaux, dans une démarche ludique de sensibilisation au tri et au recyclage, avec la participation du SMITOM.

Bravo à tous les jeunes pour leur implication et leurs belles idées en faveur de l'environnement.



LA BOUM DES CM2 : Les élèves de CM2 des deux écoles et les 6^e de Boissise-le-Roi et d'Orgenoy se sont retrouvés le samedi 13 juin à la salle Da Rocha pour un moment festif et convivial.

Ce projet a permis de créer un temps d'échange entre futurs collégiens avant la fin de l'année scolaire.



LA SORTIE DE FIN D'ANNÉE : Le mercredi 24 juin, les jeunes se sont retrouvés à Party Jump pour un temps de convivialité et de détente. Cette activité est venue clôturer l'année et saluer leur engagement au service de la vie communale, marqué par leur participation active aux projets municipaux.

Tu as des idées pour ta commune ?

Si tu as entre 9 et 17 ans, rejoins le Comité de la Jeunesse ! Contacte la mairie : 01 60 65 44 00.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale vous accueille chaque semaine pour un moment de lecture, d'évasion et de découvertes.

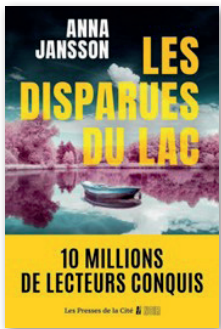
Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 14h00 - 17h30
- Vendredi : 15h00 - 17h00

UNE SÉLECTION DES NOUVEAUTÉS



ADULTES



Les disparues du lac

Quand un père affronte son pire cauchemar... Cinq ans après la disparition de sa fille Vera sur le lac Hjälmaren, l'inspecteur Kristoffer Bark cherche toujours des réponses. Il est affecté aux cold cases par sa hiérarchie. Le cas d'une jeune femme disparue deux ans plus tôt attire son attention, car cette disparition présente de troublantes similitudes avec celle de sa fille.

Découvrez la première enquête de Kristoffer Bark, un thriller psychologique haletant et obsédant.

DOCUMENTATION JEUNESSE

Top Secret Girls/Mystères au collège Tome 1

Kim, passionnée de romans policiers, décide de fonder un club de détectives. Elle fait alors la connaissance de Franzl, une fille sportive, et de Marie, amatrice de théâtre un peu hautaine. Malgré leurs caractères opposés, toutes trois se lancent dans l'aventure quand Franzl découvre qu'un voleur sévit dans sa classe. Les détectives en herbe parviendront-elles à travailler ensemble et à résoudre leur première enquête ?

Un trio de collégiennes mène des enquêtes et n'hésite pas à se mettre en danger pour les résoudre !



PREMIÈRES LECTURES



Azuro et les dinosaures

L'alerte est donnée au Royaume des Dragons : Indy le célèbre aventurier a disparu ! Partis à sa recherche, Azuro et ses amis découvrent une mystérieuse machine qui les entraîne jusqu'au centre de la Terre. Là-bas, de grands défis les attendent : entre dinosaures affamés, volcan bouillonnant et œufs de dino à sauver !

Une nouvelle aventure de la Brigade des Dragons, au cœur d'un monde oublié aussi dangereux que fascinant : celui des dinosaures !

► LA BIBLIOTHÈQUE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES !

La bibliothèque accueille petits et grands le mercredi de 14 h 00 à 17 h 30 et le vendredi de 15 h 00 à 17 h 00 pour découvrir de nouveaux livres ou relire vos romans préférés.

Afin de permettre à celles et ceux qui travaillent pendant les horaires actuels de profiter de ce service, nous souhaitons élargir les horaires d'ouverture et ouvrir la bibliothèque le mercredi jusqu'à 19 h 00.

Pour cela, nous recherchons des bénévoles le mercredi de 17 h 30 à 19 h 00 pour accueillir les lecteurs.

Si certains d'entre vous se sentent une âme de conteur ou de conteuse pour les enfants, ils seront également les bienvenus pour participer à notre projet d'accueil des plus jeunes et leur faire partager le plaisir de la lecture.

Pour rejoindre l'équipe ou obtenir plus d'informations, faites-vous connaître à l'adresse suivante :

contact@mairie-boissise-le-roi.fr.

► 10 ANS D'AMITIÉ ENTRE BOISSISE-LE-ROI ET ALVELOS

Le samedi 6 juin 2026, nous avons célébré les 10 ans du jumelage avec la commune d'Alvelos (Portugal) , en partenariat avec l'Association Franco-Portugaise. Nous avons accueilli la délégation officielle de la commune d'Alvelos ainsi que les représentants de notre autre ville jumelle, Caerano di San Marco (Italie).

À cette occasion, Mme Véronique CHAGNAT, Maire de Boissise-le-Roi, et M. Alberto Manuel DA SILVA FERNANDES, Maire d'Alvelos, ont renouvelé le serment de jumelage, réaffirmant leur volonté de poursuivre les échanges et l'amitié qui unissent nos communes.

De chaleureux moments de convivialité ont été partagés, notamment lors du vernissage de l'exposition organisée par l'association Artissime et de la visite du château de Fontainebleau.

La municipalité remercie chaleureusement les personnes qui ont hébergé les membres des deux délégations tout au long de ce week-end.



► LE GALA DE DANSE DE FIN D'ANNÉE

Le samedi 13 juin, le gymnase de Boissise-le-Roi a accueilli le spectacle de danse de fin d'année, placé sous le thème des Merveilleuses Aventures d'Alice.

Cette représentation, riche en couleurs grâce à des costumes soigneusement choisis, a également séduit par la diversité de sa chorégraphie et de sa mise en scène. Pendant plus d'une heure, les élèves ont offert au public un véritable voyage à travers différents styles de danse, de la danse moderne à la danse classique. Malgré les fortes températures, les familles et les amis étaient nombreux au rendez-vous pour soutenir et applaudir les danseuses.

La municipalité adresse ses remerciements les plus sincères à Samantha Guillain, professeure de danse, pour son investissement, son énergie et son engagement tout au long de l'année. Nous lui souhaitons une très belle continuation dans ses nouvelles aventures et la remercions pour tout ce qu'elle a transmis à ses élèves.



► FÊTE DE LA MUSIQUE

En raison de la canicule, et par mesure de sécurité, nous avons annulé cette manifestation. Un grand merci aux artistes, musiciens, chanteurs, chanteuses et groupes qui avaient répondu présent : l'école municipale de musique, Daniela BABY, chanteuse de variété, Alain RAYBAUD, chant et guitare, REPI 23, chant et saxophone (venu nous présenter son dernier album) et le groupe BONDAMANJAK Rock Band.

Nous espérons pouvoir les retrouver à l'occasion d'une prochaine édition dans des conditions plus favorables.



► LE GUIDE DES ASSOCIATIONS 2026/2027

Retrouvez toutes les informations utiles sur les associations de la commune dans le Guide des associations 2026-2027, disponible en ligne sur le site internet de la commune : www.mairie-boissise-le-roi.fr



COMMUNIQUÉS DES ASSOCIATIONS



► ASSOCIATION FRANCO-PORTUGAISE (AFP)

AFP Boissise-le-Roi / Orgenoy : une année anniversaire entre transmission, partage et nouveaux projets

L'année 2026 marque un temps fort pour l'Association Franco-Portugaise de Boissise-le-Roi / Orgenoy, qui célèbre ses 40 ans d'existence. Cet anniversaire a également fait écho aux 10 ans du jumelage entre Boissise-le-Roi et la ville d'Alvelos, au Portugal, célébrés au mois de juin, un moment fort pour rappeler les liens d'amitié, de culture et de partage qui unissent nos deux communes.

Parmi les rendez-vous marquants de cette année figurait la traditionnelle Saint-Jean, prévue fin juin et très attendue par les adhérents, les familles et les habitants. Malheureusement, les fortes chaleurs et la nécessité de garantir la sécurité de tous ont conduit l'association, en accord avec la municipalité, à reporter cet événement, une décision prise avec regret, mais dans l'intérêt de chacun. Une nouvelle date est à l'étude : ce n'est que partie remise !

Après la reprise de ses activités à la rentrée de septembre, l'AFP aborde cette fin d'année 2026 avec de beaux projets et prépare déjà 2027 avec enthousiasme. Lancées cette année, la chorale et la section randonnée participent pleinement à cette dynamique et viennent enrichir la vie de l'association en offrant de nouvelles occasions de se retrouver, d'échanger et de partager des moments conviviaux.

L'année des 40 ans se poursuivra à l'automne avec un autre temps fort de la vie associative : la fête de la Saint-Martin, en novembre 2026, qui viendra clôturer cette année anniversaire dans un esprit de partage, de transmission et de convivialité.

L'AFP remercie chaleureusement l'ensemble de ses bénévoles, adhérents, partenaires et soutiens pour leur fidélité et leur engagement. Pour suivre l'actualité de l'association et découvrir les prochains rendez-vous, n'hésitez pas à suivre l'AFP sur ses réseaux sociaux.

Pour plus d'informations :

☎ : 06 18 04 50 73

✉ : afp-boissiseleroi@outlook.fr



► BUDO SHOTOKAN KARATE CLUB (BSKCOB)



La nouvelle saison a repris début septembre au club de karaté aux jours et horaires d'entraînement habituels :

- Lundi de 18h45 à 19h45 : cours enfants, ados et adultes gradés, ados et adultes débutants.
- Mercredi de 18h45 à 19 h 45 : cours enfants, ados et adultes débutants et gradés.
- Jeudi de 18h45 à 20h00 : préparation aux passages de grades et compétitions (uniquement certains jeudis).



Professeur en titre diplômé : Jean-Jacques DAL PRA (7^{ème} DAN) et Instructeur fédéral diplômé : Stéphanie DAL PRA (1^{er} DAN)

Pour tout renseignement, contacter la présidente Stéphanie DAL PRA :

Contacts : ☎ : 06 58 44 67 04 / ✉ : BSKCOB77310@gmail.com

Page Facebook du club : Budo Shotokan Karaté Club Orgenoy – Boissise le Roi, ou venez nous rencontrer au Dojo de Boissise-le-Roi aux heures des cours.



► CASTEL NAZARETH

L'association Castel Nazareth organise la vente de charité Automne, Hiver et Noël le samedi 10 octobre de 10 h à 17 h au gymnase, rue des Vignes à Boissise-le-Roi (77310).

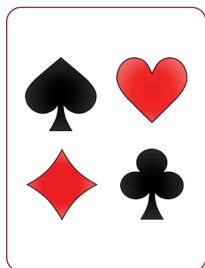
L'argent récolté est toujours destiné à des orphelinats de Madagascar. Cette vente a donc un but humanitaire, mais a aussi un impact écologique (2e vie aux articles).

Vous trouverez, à des prix très bas :

Vêtements et chaussures (de bébés à adultes), sacs, sacs à main, pochettes, bijoux et accessoires, linge de maison, peluches, jouets, jeux, livres enfants, articles de puériculture et accessoires 1er âge, vaisselle, brocante, etc., etc.

N'hésitez pas à venir y faire un tour, vous trouverez forcément un petit achat à faire.

► CLUB LOISIRS - SECTION BRIDGE - BOISSISE LE ROI



ENEZ BRIDGER AVEC NOUS

Les bonnes raisons pour se mettre au bridge :

- S'initier en jouant tout de suite
- A la portée de tous
- Passionnant
- Festif

Initiation GRATUITE la première année

Contact : ☎ : 06 83 31 85 39

Salle multiculturelle – Espace des Vignes
à Boissise-le-Roi.



► FROGGY'STOMP

ENEZ ESSAYER LA DANSE COUNTRY

La danse country permet de créer des liens sociaux et de favoriser les rencontres et la convivialité.

Pratiquée en groupe, elle offre des occasions de partager des moments conviviaux et festifs, de se détendre et de réduire le stress ou l'anxiété, de développer la confiance en soi dans les interactions.

Danser sur des musiques entraînantes et rythmées, apprendre de nouvelles chorégraphies demande concentration, mémoire et planification, ce qui entretient la santé cognitive et améliore l'attention.

En conclusion, la danse country n'est pas seulement un loisir festif : elle renforce le corps, stimule l'esprit et favorise les relations sociales. Que ce soit pour améliorer votre condition physique, réduire le stress ou simplement passer un moment agréable, cette danse, accessible à tous, constitue une activité complète et ludique pour prendre soin de soi tout en s'amusant.

Si vous voulez débiter la danse country, rejoignez-nous le mercredi à 19 h 30, à la salle des fêtes à Orgenoy, où nous serons heureux de vous faire faire vos premiers pas.

N'hésitez pas, nous sommes là pour vous faire découvrir notre danse.

Macri, la présidente

COURS DÉBUTANTS : Mercredi à 19 h 30.

Demande de renseignements : froggy'stomp77@gmail.com ou 06 81 68 22 82 (laisser un message)

Site : <https://froggystomp.meilleurforum.com/>



► RSCBO



Le RSCBO a connu une fin de saison 2025-2026 particulièrement compliquée, avec notamment la décision que nous avons été contraints de prendre, reportant les dates du « Passage des roues » afin de garantir la sécurité de tous au regard des fortes chaleurs. Cette mesure, difficile à prendre pour toute l'équipe engagée, a profondément modifié le nombre de participants à ces épreuves, mais le RSCBO tiendra compte de cette situation lors de la saison 2026-2027 afin de ne pas handicaper l'ensemble de nos rollers dans leur progression !

Après un été particulièrement chaud également, le RSCBO a fait, comme de coutume, sa rentrée début septembre en participant aux différents forums des associations. Nous avons pu rencontrer nos fidèles rollers lors de ces événements associatifs et attirer des jeunes et des moins jeunes bien décidés à découvrir que le roller est également un SPORT !

Le mois de septembre a également permis d'offrir à toutes et à tous un cours « Découverte » de notre sport, avec prêt gratuit de matériel et encadrement, pour bien commencer !

Nous vous rappelons que notre club offre des cours Baby, jeunes, ados et adultes, quel que soit votre âge et votre niveau : débutants ou confirmés. Nous sommes là pour vous, pour ne plus entendre : « Je ne peux pas », « Je n'en ai jamais fait » ou encore « Je ne sais pas m'arrêter »...

Il n'est pas trop tard pour rejoindre la grande famille des « rollers », vous inscrire ou vous renseigner. Toute notre équipe est mobilisée pour répondre à vos demandes.

Pour tout renseignement :

☎ : 06 30 78 09 60 / 06 08 93 88 25

✉ : contact.rscbo@gmail.com

@ : <https://www.rscbo.fr> f : <https://fb.me/rscbo>

📷 : [rscbo77](https://www.instagram.com/rscbo77)



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COLIS DE FIN D'ANNEE OU REPAS FESTIF ?

À CHACUN SON CHOIX !

Comme chaque année, le CCAS est heureux d'offrir aux Régiboissiens et aux Urluquois de 70 ans et plus une attention particulière à l'approche des fêtes.

Pour cette édition, les bénéficiaires ont été invités à choisir la formule qui leur convient le mieux : un **colis gourmand** ou un **repas festif**.

Les personnes ayant opté pour le **colis** pourront le retirer lors de l'une des deux permanences organisées :

- **Vendredi 4 décembre : de 14 h 00 à 16 h 00 - Salle des fêtes à Orgenoy**
- **Samedi 5 décembre : de 10 h 30 à 12 h 30 - Mairie à Boissise-le-Roi**

Les personnes ayant choisi le **repas festif** partageront un moment convivial le **mercredi 11 novembre à partir de 12 h 30 à la salle des fêtes**.

Le CCAS souhaite à toutes et à tous de profiter pleinement de ces instants de partage et de rencontre.



AIDE AU CHAUFFAGE : DÉPÔT DES DEMANDES

Le CCAS renouvelle son dispositif d'aide au chauffage destiné aux habitants de la commune âgés de **62 ans et plus**, non imposables.

Le dossier complet doit être déposé en mairie **avant le 13 novembre**. Celui-ci doit comporter les pièces justificatives suivantes :

- Une pièce d'identité
- L'avis d'imposition complet
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)

Attention : le renouvellement de cette aide n'est pas automatique. Une nouvelle demande doit être déposée chaque année.

LES ATELIERS SENIORS 2027

ATELIER INFORMATIQUE

Le CCAS met en place un cycle de 11 ateliers numériques à destination des habitants de 70 ans et plus.

Adaptées au niveau de chacun, ces sessions permettront aux participants de se familiariser avec les outils numériques et de gagner en autonomie dans leurs usages du quotidien. Les groupes sont limités à 10 personnes afin de favoriser un accompagnement personnalisé.

Les séances se dérouleront de 9 h à 12 h, en mairie, aux dates suivantes :

- Janvier 2027 : 5, 12, 19 et 26
- Février 2027 : 2 et 23
- Mars 2027 : 2, 9, 16, 23 et 30

Ces ateliers sont gratuits et le matériel nécessaire est mis à disposition.

L'inscription implique un engagement à participer à l'ensemble des 11 séances.

Les personnes intéressées n'ayant pas pu répondre au courrier qui leur a été adressé sont invitées à contacter le CCAS.



LES ACTIVITÉS RECONDUITES

- **La valse des neurones**, pour faire travailler sa mémoire de façon ludique ;
- **La gym douce (et gymnastique sur chaise)** pour entretenir sa condition physique dans une ambiance conviviale.

Renseignements et inscriptions :

contact@mairie-boissise-le-roi.fr ou 01 60 65 44 00.

Retrouvez le planning sur le site Internet :

<https://www.mairie-boissise-le-roi.fr/wp-content/uploads/2025/08/Planning-Ateliers-Seniors-2026.pdf>



COLLECTE DE JOUETS

Le samedi 28 novembre, de 10 h à 12 h, la commune organise une collecte de jouets **au profit de Solidarité Bébés**, en partenariat avec l'association Cité fraternelle.

Ensemble, mobilisons-nous pour offrir un peu de magie de Noël aux enfants qui en ont besoin, et permettre à chacun de trouver un cadeau au pied du sapin.

Nous comptons sur votre générosité et vous remercions chaleureusement pour votre participation.

La collecte se fera en Mairie.

Asso Castel Nazareth
Vente de charité
Samedi 10 octobre: 10 h-17 h
Gymnase rue des Vignes
Boissise le Roi



INSCRIPTIONS SUR LE REGISTRE NOMINATIF

L'INSCRIPTION EST NÉCESSAIRE POUR QUE LE CCAS PUISSE PRENDRE RÉGULIÈREMENT DE VOS NOUVELLES.

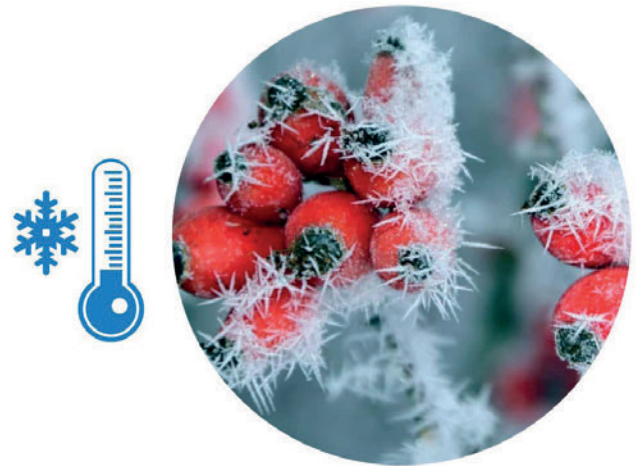
À l'approche de l'hiver, le CCAS invite les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, les personnes en situation de handicap, isolées ou fragilisées à s'inscrire sur **le registre nominatif communal, utilisé en cas de canicule comme de grand froid.**

Comme lors des périodes de canicule cet été, ce registre permet au CCAS de contacter les personnes vulnérables inscrites afin de s'assurer de leur bien-être et, si nécessaire, de leur apporter une aide ou une orientation adaptée.

L'inscription est gratuite et confidentielle. Elle peut être demandée par la personne concernée, son représentant légal ou un tiers.

Si vous connaissez une personne susceptible d'être concernée, n'hésitez pas à l'informer de ce dispositif de prévention.

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire, contactez la mairie.



MONOXYDE DE CARBONE : ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Invisible, inodore et potentiellement mortel, le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique qui peut être émis par des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus ou mal utilisés.

Pour prévenir les risques :

- Faites entretenir chaque année vos appareils de chauffage
- Faites ramoner chaque année les conduits de cheminée
- Veillez à une bonne ventilation de votre logement et ne bouchez jamais les grilles d'aération
- N'utilisez jamais un barbecue ou un groupe électrogène dans un espace fermé

Les premiers symptômes d'une intoxication sont des maux de tête, des vertiges, des nausées ou une grande fatigue.

En cas de doute, aérez immédiatement le logement, évacuez les occupants et appelez les secours (15, 18 ou 112).



ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

QUE FAIRE EN CAS DE DOMMAGES ?

L'état de catastrophe naturelle peut être reconnu lorsque des dommages matériels importants sont causés par un phénomène naturel d'une intensité anormale, comme une inondation, un mouvement de terrain ou la sécheresse et la réhydratation des sols. La reconnaissance est prononcée par arrêté interministériel et peut permettre, sous certaines conditions, une indemnisation par les assurances.



**INFORMATION
AUX ADMINISTRÉS**



**Mairie de
Boissise-le-Roi**

SÉCHERESSE

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

**PENSEZ À DÉCLARER LES DÉGÂTS
SUR VOTRE MAISON**

La sécheresse peut provoquer des mouvements de terrain et des fissures sur les habitations (murs, sols, fondations...). Si vous avez subi des dommages, vous pouvez demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour votre commune.

*La sécheresse
peut fragiliser
votre maison.
Déclarez les dégâts!*

LES ÉTAPES À SUIVRE

1



Constatez et décrivez les dommages

Repérez les fissures, déformations ou tout autre dommage sur votre habitation. Prenez des photos et conservez tous les justificatifs (devis, factures, rapports d'expert, etc.).

2



Signalez les dommages à la mairie

Contactez votre mairie pour déclarer les dégâts. Votre signalement permet d'ouvrir le dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

3



Envoyez les photos et un descriptif des dommages subis à contact@mairie-boissise-le-roi.fr

ou déposez vos photos en mairie avec un courrier explicatif.

4



Suivez la procédure

La préfecture instruit le dossier et le transmet au ministère de l'Intérieur qui décide, après expertise, de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.



**DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER EN MAIRIE
31 DÉCEMBRE 2026**

Ne tardez pas!

 Pour toute question ou aide dans vos démarches, rendez-vous en mairie ou sur le site de votre préfecture.

 Ensemble, face aux risques naturels.

Agenda

OCTOBRE

- Samedi 10 : Vente de charité Automne/Noël – Castel Nazareth
Samedi 17 : MLMD - Madame le Maire en Direct sans rendez-vous
Samedi 31 : Loto au profit du Téléthon
Samedi 31 : Repas à thème - AFP



NOVEMBRE

- Mercredi 11 : Cérémonie commémorative de l'Armistice
Mercredi 11 : Repas des aînés
Dimanche 15 : Messe de la Saint Martin
Dimanche 15 : Fête de la Saint Martin – AFP
Samedi 21 : MLMD - Madame le Maire en Direct sans rendez-vous
Samedi 28 : Collecte de jouets
Dimanche 29 : Marché de Noël



DÉCEMBRE

- Vendredi 4 : Distribution des colis de Noël, à la salle des fêtes
Samedi 5 : Distribution des colis de Noël, à la mairie
Dimanche 6 : Théâtre Téléthon - Cie du Proscénium
Dimanche 6 : Challenge Téléthon - RSCBO
Samedi 12 : Fête des lumières
Samedi 12 : Repas de Noël – AFP
Jeudi 17 : Conseil municipal
Samedi 19 : MLMD - Madame le Maire en Direct sans rendez-vous



Mairie : 01 60 65 44 00

Lundi et mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
Mardi et Jeudi : 8h30 - 12h00 / Fermé l'après-midi
Le vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Le samedi : 9h00 - 12h00 (selon calendrier)
Mail : contact@mairie-boissise-le-roi.fr

Groupe scolaire André Malraux

Maternelle : 01 60 65 60 85
Élémentaire : 01 60 65 50 28

Groupe scolaire Château Villard

Maternelle : 01 60 66 02 24
Élémentaire : 01 60 66 19 62

Collectes ménagères

Déchets ménagers (couverture gris) :
Pavillons & petits collectifs (<10) : vendredi
Collectifs & Professionnels : lundi et vendredi
Emballages (couverture jaune) : mercredi
Déchets verts (couverture marron) : jeudi

Déchèterie : 0 800 814 910

Lundi, mardi : 9h30 - 18h30
Mercredi, jeudi, vendredi : 14h00 - 18h30
Samedi : 9h30 - 18h30
Dimanche : 10h00 - 13h00

Eclairage

Relever le n° du candélabre pour signaler les anomalies de fonctionnement au 01 60 65 44 00 ou par courriel : contact@mairie-boissise-le-roi.fr

EDF (urgence dépannage Enedis) : 0 972 675 077

SUEZ : 0 977 408 408

Urgence : 0 977 401 142

Urgence Gaz : 0800 47 33 33

Défenseur des droits

Mélanie FAYEULLE-GUIRO (déléguée) - 01 60 65 20 20

Pharmacie du Roi : 01 60 65 60 65

Maison médicale à Boissise-le-Roi

► Médecins généralistes

Dr Jeanine THOMAS-VILLENEUVE : 01 64 09 81 48
Dr Alain TURCZYNSKI : 01 64 39 03 70

► Chirurgien-dentiste

Renata BRAGA (à partir du 13/01/26) : 01 64 38 11 85

► Pédicure podologue

Maxime DORVILMA : 09 81 88 23 75

► Ostéopathe

Mélanie BLAES : 01 64 10 30 06

► Infirmières

Graziella CAPORALE, Angélique BARLIER : 06 33 25 62 38

► Cabinet de Psychothérapie d'Analyse et de Sophrologie

Fatiha KNAYAZ : 06 29 51 19 90

► Psychomotricienne D.E.

Marie FAVRE : 07 86 67 55 96

► Psychopraticienne et Hypnothérapeute

Delphine LEFEVRE : 06 64 79 44 30

► Sophrologue (spécialisée Maternité et Parentalité, Enfants)

Annie RUELLE : 06 07 22 85 09

► Sophrologue et praticienne en hypnose

Delphine TROMEUR : 06 86 96 42 49

► Masseur kinésithérapeute D.E.

Derwel MAMWA TIONA : 07 53 20 71 49

La Sellerie à Orgenoy

► Cabinet infirmier

Yannice JEAN-BAPTISTE : 06 61 18 94 90

► Cabinet d'Orthophonie

Barbara DERCQ / Cécile TYMEN : 09 51 59 96 92

► Ostéopathe en Réflexes Archaiques

Cindy AOUIZERATE : 07 60 53 60 31

Cabinet vétérinaire de Boissise

► Dr Rachel FAJNZILBERG : 01 64 19 41 52

Maison Départementale des Solidarités

► Assistante sociale : 01 64 10 62 10

Numéros d'Urgence

